

INFO PARENT



FESTIVAL

CAMP D'ÉTÉ
2026



Cet automne...

BOUGE, CRÉE, ET FAIS DES DÉCOUVERTES !

ARTS ET SCIENCE

Découverte de l'improvisation - 9 à 14 ans - Dimanche 10h30 à 11h30

Les arts plastiques - 5 à 12 ans - Samedi 10h00 à 11h00

Les sciences - 5 à 12 ans - Dimanche 10h30 à 11h30

Mes grands projets d'arts - 9 à 14 ans - Samedi 10h00 à 11h30

CUISINE

Cuisine - 5 à 8 ans - Dimanche 9h00 à 10h00

Cuisine - 9 à 14 ans - Dimanche 10h30 à 12h00

DANSE

Danse chorégraphique - 8 à 12 ans - Dimanche 11h00 à 12h00

Mini-danseur en éveil - 3 à 5 ans - Dimanche 8h30 à 9h15

Multi-danse - 6 à 12 ans - Dimanche 9h30 à 10h30

GYMNASTIQUE & CHEERLEADING

Cheerleading - 5 à 8 ans - Samedi 13h00 à 14h30 / Dimanche 13h00 à 14h30

Cheerleading - 9 à 14 ans - Dimanche 10h00 à 12h00

Mini-gym éveil aux mouvements - 2 à 4 ans - Samedi 8h30 à 9h15

Gymnastique - 5 à 8 ans - Samedi 9h30 à 10h30 / Dimanche 8h45 à 9h45

Gymnastique - 9 à 12 ans - Samedi 10h45 à 12h

PSYCHOMOTRICITÉ

Les matins découverte: Le jardin de Pirouette et Cabriole - 0 à 5 ans - Dimanche 9h à 9h45

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

BasketBall - 9 à 14 ans - Dimanche 9h00 à 10h00

Club de course - 9 à 14 ans - Dimanche 10h30 à 11h30

Flag Football - 9 à 14 ans - Dimanche 9h00 à 10h00

Mini-sportif - 3 à 5 ans - Samedi 9h00 à 9h45

Multi-sports - 6 à 12 ans - Dimanche 10h30 à 12h00

Soccer - 6 à 8 ans - Samedi 10h00 à 11h00

Soccer - 9 à 14 ans - Samedi 10h00 à 11h00

VolleyBall - 9 à 14 ans - Dimanche 10h30 à 11h30

SOIRÉES F'ESTIVES

Soirées f'ESTives - 5 à 12 ans - 2 octobre, 30 octobre, 20 novembre



INSCRIPTIONS JEUNESSE : 13 JUILLET !

*La programmation pourrait être sujette à changement

Table des matières

Camp de jour	
• Mission et objectifs	4
• Communications	4
• L'équipe Loisirs Fleuri-Est	5
• Ratios et groupes	6
• Formations et planifications	7
Dates et thématiques	8
Matériel requis	11
Horaires du camp de jour	
• Procédure d'accueil	12
• Pendant la journée	12
• Procédure de départ	13
• Absence	13
Service de garde	14
Politique de retard	14
Premier matin / premier soir	15
Code de vie	
• Enfants	16
• Code de vie pour tou.te.s	17
Piscine et test de nage	18
Politique du lunchs oubliés	19
Objets perdus	20
Fiche de l'enfant	21
Politique sur les allergènes	22
Politique sur l'administration de médicament	23
Sorties du vendredi / Cours de natation / Relevé 24	24
Groupe Facebook / Sondage de satisfaction	25
Plans des sites	26 et plus

Dans ce document, le terme « parent » est utilisé de manière inclusive pour désigner toute personne exerçant une responsabilité parentale, notamment les tuteurs, tutrices ou autres responsables légaux.

Camp de jour

MISSION

Offrir un camp de jour dans les différents quartiers de l'arrondissement Fleurimont pour permettre à toutes les familles de pouvoir avoir accès à un service de qualité à proximité de leur lieu de résidence pour limiter les déplacements des familles et, ainsi, diminuer les coûts pour les activités de leurs enfants.

OBJECTIFS

Offrir des activités sportives, artistiques, scientifiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages dans un contexte ludique et sécuritaire visant:

- Le développement de la personne et de la socialisation chez les enfants.
- Le développement de l'autonomie, de l'estime de soi.
- L'adoption de saines habitudes de vie.
- Permettre aux enfants de s'impliquer au sein d'un groupe, de découvrir un milieu de vie et de trouver leur place comme membre actif dans la société.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Respect: l'enfant se doit de respecter, en tout temps, les employé.e.s de Loisirs Fleuri-Est, les autres enfants, le matériel ainsi que les lieux mis à sa disposition.

Responsabilité: chacun.e est responsable de ses effets personnels.
L'enfant doit arriver au camp avec toutes ses choses, et ce, à tous les jours.

Participation: chaque enfant se doit de participer aux activités prévues pour son groupe.

COMMUNICATIONS

Contactez-nous par téléphone au 819 821-5791 ou par courriel au information@loisirsfleuriest.org. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions ou de lire vos suggestions.

L'équipe du camp de jour

L'équipe du camp de jour, à l'image de Loisirs Fleuri-Est, est une grande famille impliquée dans le bon déroulement du camp de jour et est composée de:

- Une équipe de gestion supervisée par la directrice et deux coordonnateurs incluant:
 - 6 superviseur.e.s de sites;
 - 2 intervenant.e.s;
- Plus de 120 employé.e.s :
 - animateur.trice.s vétéran.te.s;
 - aide-animateur.trice.s;
 - animateur.trice.s;
 - animateur.trice.s à l'intégration.



Coordination



Supervision



Intervention



Aide-animation



Animation



Animation vétérante

L'équipe du camp de jour

RATIOS ET ÉQUIPE D'ANIMATION

Le ratio animateur.trice/enfant est de 1/9 pour les groupes de 4-5 ans et de 1/12 pour les autres groupes d'âge.

Chaque groupe est composé d'une équipe d'animation allant de deux animateur.trice.s à trois animateur.trice.s sur un horaire en rotation. À cela peut s'ajouter un.e ou plusieurs animateur.trice.s à l'intégration associé.e à un, deux ou trois enfants et un.e aide-animateur.trice à l'occasion.

Chaque équipe d'animation relève d'un superviseur de site qui est soutenu.e par un.e intervenant.e et encadré.e par un coordonnateur du camp de jour.

FONCTIONNEMENT DES GROUPES

Les inscriptions au camp de jour se font à la semaine, ce qui signifie que la composition des groupes peut varier d'une semaine à l'autre, en fonction du nombre d'enfants inscrits et de leur âge.

Nous faisons notre maximum pour assurer une belle expérience à chaque participant, mais nous ne pouvons pas garantir que votre enfant sera dans le même groupe tout au long de l'été.

Étant donné le grand nombre d'inscriptions (plus de 450 enfants inscrits chaque semaine), il nous est malheureusement impossible de confirmer à l'avance les groupes de chaque enfant.

Merci de votre compréhension et au plaisir d'accueillir votre enfant cet été !

L'équipe du camp de jour

Formation des employé.e.s

Tou.te.s les animateur.trice.s ont obtenu le Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (DAFA), ce qui représente 30 heures de formation.

À cela s'ajoute une formation RCR/premiers soins et des formations maison portant sur l'intervention, la gestion de groupe, le service de garde, etc.

Les antécédents judiciaires de tou.te.s les employé.e.s majeur.e.s sont vérifiés.

Planifications des journées

Chaque équipe d'animation est responsable de la planification des activités de la journée et de sa gestion de groupe (respect des consignes, etc.). Chaque semaine, du temps leur est alloué pour préparer leurs horaires et ils sont encadrés par leur superviseur.e de sites dans leur planification.

Des activités spéciales, ateliers, sorties et moments de piscine sont prédéterminés et communiqués aux équipes lors de la planification des semaines.

Calendriers

Les calendriers de l'été seront disponibles dès le vendredi 19 juin et vous seront communiqués via un lien Drive par courriel. Par contre, le groupe de votre.vos enfant.s ne sera connu que lors de la première journée de camp.

Le calendrier de l'été se veut une indication globale des activités et journées spéciales et n'est en rien un horaire détaillé des journées.

Loisirs Fleuri-Est se réserve le droit de modifier sa programmation à tout moment si cela est nécessaire, selon la météo ou autre contrainte.

Thématiques



Semaine 1

22 juin au 26 juin
*ouvert tous les jours

Semaine 2

29 juin au 3 juillet
*ouvert tous les jours



Semaine 3

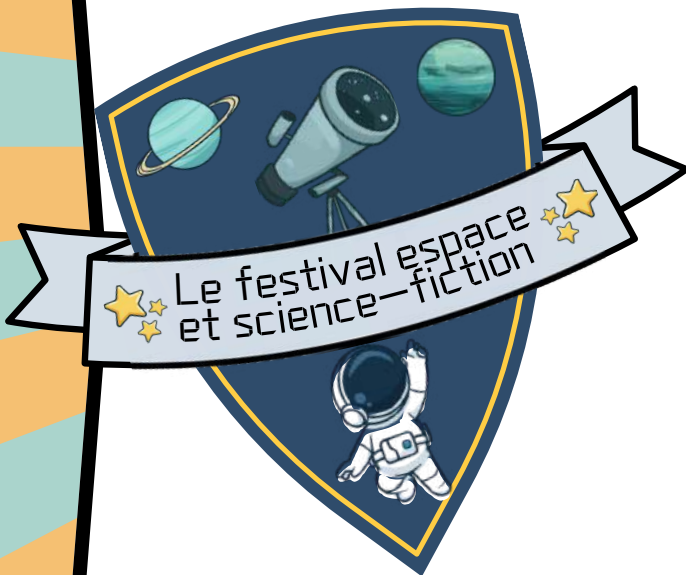
6 juillet au 10 juillet

Thématiques

Semaine 4
13 juillet au 17 juillet



Le festival des enquêtes



*Le festival espace
et science-fiction*

Semaine 5
20 juillet au 24 juillet



*Festival nature
et merveilles*

Semaine 6
27 juillet au 31 juillet

Thématiques

Semaine 7

3 août au 7 août



8^e semaine

10 août au 14 août

Matériel requis

Chaque jour, votre enfant aura besoin de ce matériel dans son sac à dos afin d'assurer le bon fonctionnement de sa journée :

Un dîner froid, un "icepack" et deux collations.

Nous n'avons pas accès à des micro-ondes et des réfrigérateurs.
Pour les allergènes, voir notre politique, page 21.

En cas d'oubli de la boîte à lunch à la maison, un appel sera effectué auprès des parents. En l'absence de réponse, un lunch sera acheté à l'enfant et facturé aux parents.
Voir notre politique de lunch, page 19.

Une bouteille d'eau.

Idéalement une ou plusieurs pour pouvoir facilement faire une demi journée.

Chapeau ou casquette

Crème solaire

Santé Canada recommande FPS 30.
L'application de la crème solaire est la responsabilité de l'enfant.

Des vêtements adaptés pour jouer.

Des vêtements qui peuvent être salis, abîmés ou perdus. Prévoir un ensemble de vêtements de rechange. Bottes de pluie et imperméable au besoin. Bien identifier tous les effets personnels de votre enfant.

Un maillot de bain et une serviette.

À avoir tous les jours.

Un chandail ou une veste plus chaude.

Espadrilles ou souliers pour bouger non marquant

Les gougounes, sandales sans attache à la cheville ou « Crocs » ne sont pas des souliers adaptés pour courir et jouer.

Horaire du camp

Le camp de jour commence à 8h30 et se termine à 16h30. Des pauses de 15 minutes pour les collations et de 30 minutes pour le dîner sont allouées tous les jours. Les moments de repas se font assis et les enfants sont invités à jeter leurs déchets seulement à la fin de ces moments. Un moment est réservé en fin de journée pour le système d'émulation.

HORAIRE DU CAMP: 8H30 À 16H30

Les périodes de 8 h 30 à 9 h et de 16 h à 16 h 30 sont des moments clés de la journée. Elles servent au rassemblement des groupes, à la gestion du début et de la fin des activités, ainsi qu'aux communications entre les parents et les animateur·trice·s.

Pour les arrivées après 9 h, il y a un risque que les groupes soient déjà partis en sortie ou en activité, ce qui complique l'intégration de l'enfant.

Pour les départs entre 16 h et 16h30, les groupes peuvent être encore en sortie ou en pleine activité, ou déjà engagés dans la gestion de fin de journée, ce qui rend les départs anticipés difficiles à gérer de façon sécuritaire.

Pour ces raisons, nous demandons de respecter le plus possible les plages prévues. Cela assure une meilleure organisation, une expérience plus fluide pour les enfants, et un environnement sécuritaire pour tous.

Exceptionnellement, si votre.vos enfant.s doit.vent arriver après les heures régulières, il est de votre responsabilité de consulter l'affiche "T-Où" pour retrouver le groupe de votre.vos enfant.s, car le groupe pourrait être dans un autre local ou en sortie à l'extérieur du site.



Départ et absence

Le camp de jour se termine à 16 h 30. Si vous arrivez plus tôt, merci de patienter à l'extérieur jusqu'à la fin du camp de jour et de respecter la routine de fin de journée.

Lors de votre arrivée sur le site, dirigez-vous vers la table d'accueil et l'animateur.trice responsable du service de garde.

Vous devrez fournir les informations suivantes:

- **Nom et prénom du.des enfant.s;**
- **Présenter une carte d'identité.**

Afin d'accélérer le processus, ayez déjà en main votre carte d'identité.

La sécurité des enfants est notre priorité. De ce fait, nous devons valider l'identité de toute personne venant chercher les enfants avec les informations requises et nous devons avoir le nom de la personne sur notre liste dans la section "personnes autorisées...".

Il est de votre responsabilité d'ajouter le nom de toutes personnes autorisées, incluant les parents, dans la section " J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant: " de la fiche de l'enfant dans votre dossier Qidigo.

Que se passe-t-il si le nom de la personne ne se retrouve pas sur la liste ? Une vérification par téléphone sera faite auprès du mandataire du compte pour vérifier que la personne est autorisée à quitter avec l'enfant.

ATTENTION ! Il est primordial de toujours vous signaler auprès de la personne responsable du service de garde afin d'avertir que vous quittez avec un enfant.

ABSENCE D'UN ENFANT

Il n'est pas nécessaire de communiquer l'absence d'un enfant. Les présences sont prises minimalement trois fois par jour : le matin, le midi et en fin de journée. Une fois l'enfant inscrit comme présent sur nos feuilles de présence, nous nous assurons de le compter parmi nous jusqu'à son départ.

Service de garde

Le programme régulier est de 8h30 à 16h30. Tout enfant qui arrive plus tôt ou qui quitte plus tard se doit d'être inscrit au service de garde.

Les heures de service de garde régulier sont de 7h30 à 8h30 et 16h30 à 17h30. Le service de garde étendu est offert de 7h à 7h30.

Procédure du matin

Lors de votre arrivée sur le site, dirigez-vous vers le lieu de rassemblement ou la table d'accueil de l'animatrice responsable du service de garde. La présence de votre enfant sera alors notée. Merci de respecter les heures choisies.

Procédure du soir

**MERCI DE VOUS RÉFÉRER À LA PROCÉDURE DE DÉPART
DU CAMP DE JOUR À LA PAGE 12.**

Premier matin - premier soir

Le premier matin et le premier soir est nouveau et peut être stressant pour tous. Nos équipes auront besoin d'un petit temps d'adaptation pour se familiariser avec la procédure et le fonctionnement du service de garde et nous souhaitons qu'elles prennent leur temps pour bien faire les choses.

De ce fait, il pourrait y avoir un temps de délais. Nous vous recommandons donc de prévoir plus de temps le premier matin et le premier soir pour laisser récupérer votre enfant au camp de jour.

Nous vous demandons de faire preuve de patience, de compréhension et de collaboration à l'endroit de nos équipes.

Prolongation et retard

Politique de frais de garde non planifiés

Le service de garde est ouvert de 7 h à 17 h 30.
Tout enfant présent avant 7 h ou après 17 h 30, ainsi que tout enfant non inscrit au service de garde mais présent durant ces périodes, est considéré en situation de prolongation ou de retard.

Chaque retard entraîne des **frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes, par enfant.**

Grille des frais

1 à 15 minutes de garde non planifié : 5 \$
16 à 30 minutes de garde non planifié : 10 \$
31 à 45 minutes de garde non planifié : 15 \$
Et ainsi de suite, par tranche de 15 minutes

Ces frais s'appliquent afin d'assurer une gestion équitable du temps du personnel et le respect des heures de service.

Facturation

Une facture sera envoyée par courriel et devra être acquittée dans les plus brefs délais.
Le non-paiement pourrait entraîner des mesures administratives selon les politiques en vigueur. Notez que notre politique de frais de retard et de non paiement est disponible sur notre site web.

Code de vie

Afin de rendre les activités du camp de jour de Loisirs Fleuri-Est plaisantes et sécuritaires pour tou.te.s, voici un code de vie qui s'adresse à tou.te.s les jeunes :

- ⇒ Respecter les adultes en charge et les autres jeunes en tout temps.
- ⇒ Écouter les consignes des adultes en charge.
- ⇒ Toute forme de violence est interdite.
- ⇒ Les mots vulgaires ne sont pas acceptés.
- ⇒ Toujours aviser un.e adulte avant de quitter l'endroit où tu te trouves.
- ⇒ Respecter le matériel et l'environnement en tout temps.
- ⇒ Participer aux activités et sorties organisées.

Procédure d'intervention

Étape 1 : Après avoir reçu trois avertissements verbaux pour un comportement jugé inacceptable, il y aura une rencontre par l'intervenant.e ou le/la superviseur.e. Un avertissement écrit sera rempli et sera présenté aux parents. Ces derniers devront le signer et le ramener aux animateur.trice.s du groupe.

Étape 2 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec les parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Une suspension d'une journée aura lieu suivant les événements, ou la journée même selon la situation.

Étape 3 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec les parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Une suspension de deux jours aura lieu suivant les événements, ou la journée même de la situation et le lendemain.

Étape 4 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec les parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Une suspension de cinq jours aura lieu suivant les événements, ou la journée même de la situation, et les quatre jours suivants.

Étape 5 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, une rencontre avec les parents suivi d'une expulsion pour le restant de l'été aura lieu.

Code de vie

Suivi avec les parents

Un suivi sera effectué auprès de l'enfant afin de l'encadrer et de favoriser sa participation positive au camp de jour. Il est possible de rencontrer l'intervenant.e et/ou le.la superviseur.e sur demande.

Si un appel vous est fait demandant de venir chercher votre enfant, vous devez vous présenter pour venir le chercher, le plus rapidement possible. Un manque de collaboration à ce niveau pourrait favoriser la mise en place d'une étape plus haute dans le code de vie.

Certains comportements jugés inacceptables peuvent mener à une expulsion directe de l'enfant (ex: comportements menaçants la sécurité et l'intégrité des autres enfants du camp, des animateur.trice.s ou autres employé.e.s du camp).

Un code de vie pour tou.te.s

Loisirs Fleuri-Est s'engage à fournir une programmation d'activités diversifiées offertes dans un cadre sécuritaire et des interventions respectueuses avec des animateur.trice.s formé.e.s (DAFA et premiers soins).

Les parents s'engagent à respecter les heures de services payés, à signaler l'arrivée et le départ de son.ses enfant.s, à collaborer pour le code de vie et la mise en place d'interventions ainsi qu'à utiliser un langage poli et courtois lors de discussions avec notre personnel.

Les enfants s'engagent à accepter et respecter les consignes du code de vie et de son groupe, à utiliser un langage poli et à respecter les autres enfants et tout le personnel du camp de jour, le matériel prêté et les lieux mis à leur disposition.

Piscine

Le test de nage est obligatoire pour tou.te.s les participant.te.s qui ne souhaitent pas porter une veste de flottaison individuelle (VFI). Un enfant qui ne veut pas faire de test de nage sera identifié comme non-nageur.se et devra porter la VFI durant tout l'été. Le test est à refaire chaque année. Le test sert à valider l'aisance de l'enfant dans l'eau, pour sa sécurité, et à vérifier s'il.elle doit porter une veste de flottaison individuelle. Il revient aux sauveteurs seulement de décider si votre enfant peut nager sans veste ou non.

Si le test n'a pas été fait préalablement, il sera fait lors de la première sortie à la piscine, dans la mesure du possible.

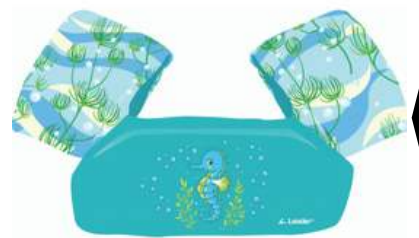
Si votre enfant a sa propre veste de flottaison individuelle à la maison, nous vous conseillons de lui fournir à chaque journée de camp puisque les horaires de piscine sont appelés à changer. **Veillez bien identifier la veste** afin d'éviter certaines situations fâcheuses. Les flotteurs ne sont pas acceptés. Merci de vous référer aux photos des modèles autorisés par la Ville de Sherbrooke dans ses piscines. Des vestes sont également disponibles à la piscine, en quantité limitée.

Les périodes de baignade seront de maximum 60 minutes, par groupe. Minimalement une journée piscine par groupe sera offerte, chaque semaine.

Des sorties aux jeux d'eau de Jardins-Fleuris et de Coeur-Immaculé ainsi que des jeux d'eau sur les sites sont également prévus à l'horaire.



Voici les deux modèles de vestes de flottaison individuelle acceptés dans les piscines de la Ville de Sherbrooke.



Lunch oublié

Politique des lunches

En cas d'oubli du lunch, la procédure suivante s'applique :

Un appel sera effectué auprès du parent ou tuteur pour obtenir un lunch.

En l'absence de réponse, **un lunch sera acheté pour l'enfant** afin d'assurer son bien-être.

Un coût de 15\$ sera facturé au parent/tuteur pour l'achat du lunch. Ce montant couvre la prise en charge ainsi que le coût de la nourriture.

Cette mesure vise à garantir que chaque enfant dispose d'un repas adéquat durant la journée. Notez que Loisirs Fleuri-Est se réserve le droit de compléter un lunch s'il est jugé inadéquat ou incomplet.

Effets personnels

L'enfant est responsable de ses effets personnels et de ne rien apporter d'autre de la maison.

Les jeux, jouets et autres objets personnels, qui ne sont pas dans la liste de matériel, doivent rester à la maison afin d'éviter des situations problématiques (chicanes, bris, pertes, etc.)

Les objets apportés de la maison pourraient être confisqués par l'équipe de gestion ou les animateur.trice.s.

Aucun cellulaire ne sera toléré !

Objets perdus

Merci de **bien identifier tous les effets personnels de votre enfant** avec prénom et nom, cela nous aidera dans la gestion des objets perdus.

Chaque site à un coin désigné pour les objets perdus et chaque jour, les objets y sont déposés. Nous vous invitons, le matin ou le soir, à y jeter un coup d'oeil pour repérer d'éventuels objets perdus qui pourraient appartenir à votre enfant.

Régulièrement, des photos seront partagées via le **groupe Facebook Parents camp de jour | Loisirs Fleuri-Est** pour vous aider à repérer les effets de votre enfant.

Au courant de la 7e semaine, tous les objets perdus des sites seront transférés au bureau de Loisirs Fleuri-Est. Si l'objet est identifié, un appel/courriel sera fait au mandataire du compte. Des photos seront partagées.

Les objets seront disponibles jusqu'au vendredi 4 septembre inclusivement, après cela, ils seront donnés à un organisme.

Il est possible de venir voir les objets perdus au bureau de Loisirs Fleuri-Est, sur nos heures d'ouverture en vigueur.

Rappel: l'enfant est responsable de ses effets personnels et de ne rien apporter d'autre de la maison.

Fiche de l'enfant

Il est de votre responsabilité de vous assurer que la FICHE DE L'ENFANT qui se trouve dans le dossier Qidigo de votre.vos enfant.s est complète et à jour.

Autorisation en cas d'urgence

Prenez note qu'en cas de blessures graves, une ambulance sera appelée. Si un transport est jugé nécessaire par les ambulanciers, celui-ci sera à vos frais. Les parents seront contactés immédiatement après les ambulanciers.

Merci de vous assurer que la fiche de l'enfant est à jour pour nous aider à prendre soin de votre enfant.

Enfant malade

Les risques de maladies contagieuses sont prises au sérieux par l'équipe d'animation et les enfants qui présentent un ou une combinaison des symptômes suivants : Fièvre, toux, diarrhée, poux, gastro, ne seront pas admis sur les sites.

En cas de développement des symptômes pendant le camp de jour, l'enfant sera isolé et le parent immédiatement contacté afin qu'il vienne chercher l'enfant dans les plus bref délais.

En cas de gastro, pédiculose (poux) ou autre risque de contagion porté à notre attention, une communication sera faite aux parents du site affecté avec les mesures à prendre.

Allergènes

Politique sur les allergènes

Pour assurer la sécurité de tous les enfants, **les aliments contenant des arachides sont interdits** dans les lunchs et collations.

Les autres allergènes sont gérés au cas par cas. Si un enfant ou un membre de l'équipe présente une allergie particulière, une communication sera envoyée aux parents du site afin d'informer de l'allergie et de l'interdiction associée.

Comme les locaux et aires communes sont partagés, l'interdiction s'applique à l'ensemble du site. Nous faisons tout en notre pouvoir pour réduire les risques, mais nous ne pouvons garantir un environnement 100 % exempt d'allergènes.

Rôle des parents

**Ne pas inclure d'aliments contenant des arachides.
Rappeler à votre enfant de ne pas partager sa nourriture.**

Pour les enfants ayant une allergie, merci de vous assurer que les informations suivantes sont bien inscrites dans la fiche Qidigo de votre enfant :

Le type d'allergène et le mode d'exposition qui déclenche une réaction (odeur, contact, ingestion, piqûre d'insecte).

Veuillez également vérifier la date de péremption de l'auto-injecteur, s'il y a lieu, revoir avec votre enfant les comportements sécuritaires (demander de l'aide immédiatement en cas de doute) et vous assurez qu'il sait utiliser son auto-injecteur et qu'il possède un étui ou un sac pour le transporter.

Les auto-injecteurs Épipen/Allerject et les pompes de type Ventolin doivent être portés en tout temps par l'enfant, ou facilement accessibles pour l'équipe d'animation.

Médicaments

Politique pour l'administration des médicaments

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants au camp de jour, aucun médicament ne peut être administré sans une autorisation écrite du parent ou tuteur et une autorisation d'un professionnel de la santé habilité à prescrire.

Médicaments prescrits

Pour les médicaments prescrits, les informations inscrites par le pharmacien sur l'étiquette du médicament constituent l'autorisation médicale.

Médicaments en vente libre

Les médicaments en vente libre nécessitent également une ordonnance médicale, sauf exceptions ci-dessous :

Acétaminophène (Tempra, Atasol, Tylenol ou équivalents)

→ Peut être administré sans ordonnance médicale, mais avec une autorisation écrite du parent/tuteur, incluant la dose.

Médicaments

Politique pour l'administration des médicaments Fiche des médicaments de l'enfant

Pour chaque médicament devant être administré, une fiche complète doit être remplie.

Elle doit inclure :

- Nom de l'enfant
- Nom du parent ou tuteur
- Nom du médicament autorisé
- Date et heure d'administration
- Quantité administrée
- Nom et signature de la personne ayant administré le médicament
- Signature du parent/tuteur autorisant l'administration

Cette fiche doit être remplie pour chaque médicament et conservée conformément aux procédures internes.

Rappel important: aucun médicament en vente libre ne sera administré au camp sans : une prescription médicale ou une autorisation écrite dûment remplie par le parent ou tuteur. La sécurité des enfants demeure notre priorité, et ces mesures assurent une administration conforme, sécuritaire et documentée.

Contactez nous pour faire ajouter la fiche des médicaments de l'enfant au dossier Qidigo.

La fiche de médicaments doit être mise à jour à chaque été pour s'assurer d'avoir la bonne prescriptions à jour.

Infos diverses

Sorties du vendredi

Si votre enfant est inscrit à une sortie du vendredi, un courriel sera envoyé dans les jours précédant la sortie avec le matériel nécessaire, le point de rendez-vous, la gestion du service de garde et autres informations nécessaires.

Notez que Loisirs Fleuri-Est se donne le droit de désinscrire un enfant à une sortie du vendredi si ce dernier présente des comportements problématiques dans les journées régulières du camp de jour.

Cours de natation

Pour les enfants inscrits en natation au site Pie-X-de l'Assomption, les cours se donnent les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La présence est obligatoire pour réussir le cours.

Un courriel vous sera envoyé pour valider le niveau de votre enfant.

Relevé 24

Une inscription au camp de jour vous donne droit à un Relevé 24 pour frais de garde. Celui-ci sera émis l'année prochaine, pour vos impôts 2026. Le relevé 24 sera émis au nom de la personne mandataire du compte où est faite l'inscription. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est complet et à jour, incluant votre numéro d'assurance sociale.

Infos diverses

Groupe Facebook

Nous avons un groupe Facebook pour les parents du camp de jour qui nous permet de vous communiquer de l'information relative aux camps, avant, durant et après le camp.

Pour rejoindre le groupe, copier - coller l'url suivant:
<https://www.facebook.com/groups/511975937128334/>

Sondage satisfaction

Un sondage de satisfaction vous sera partagé à la fin de l'été par courriel afin de vous permettre de vous exprimer et de nous partager votre opinion sur notre offre de camp de jour 2026.

En cas de situation majeure, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous.

Plan de sites

Vous retrouverez, dans les pages suivantes, les plans de chaque site de camp de jour, avec l'adresse et les indications de stationnement et de circulation.

Cégep de Sherbrooke

355, rue du Cégep

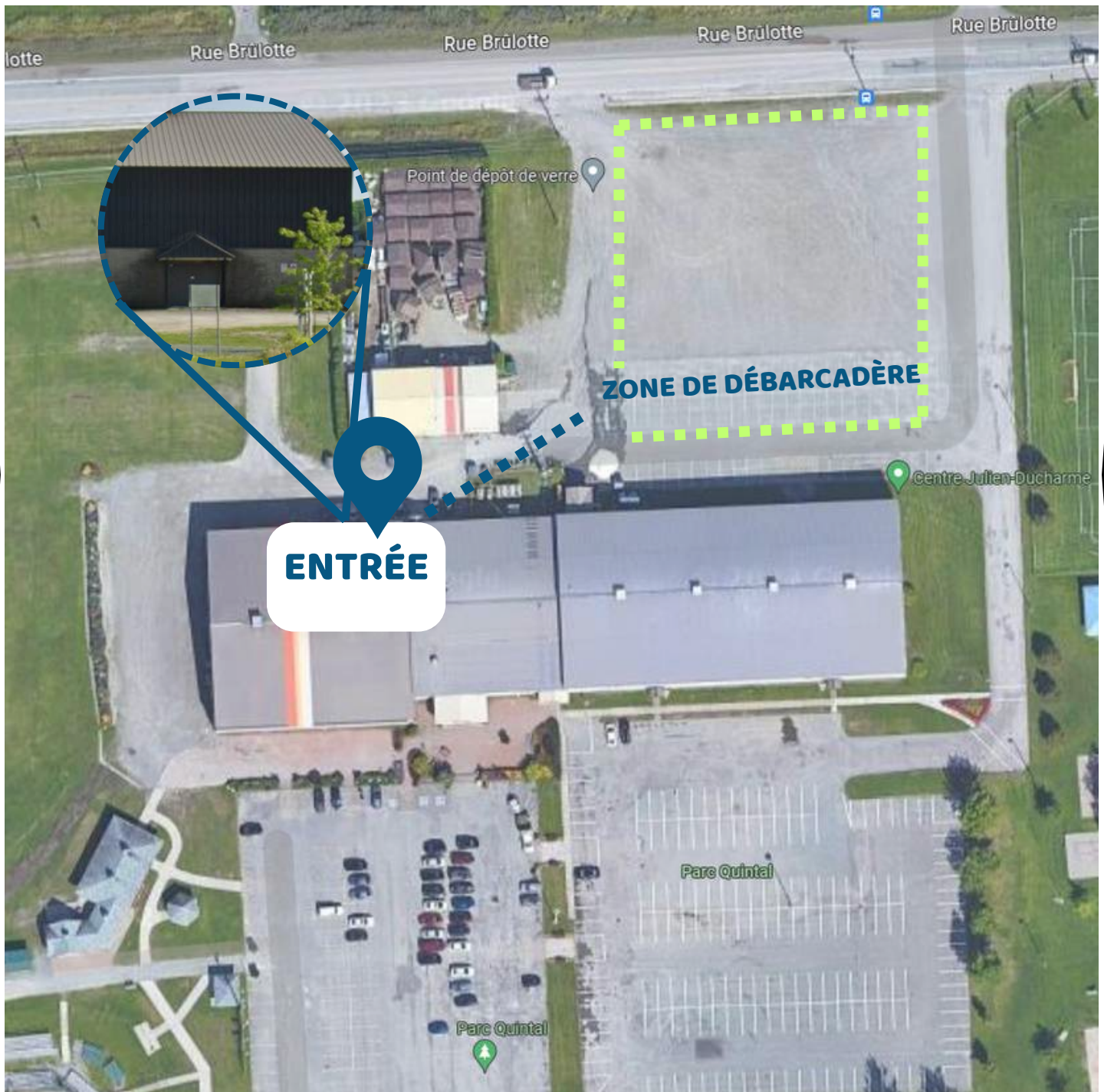
Le débarcadère se fait dans le stationnement K accessible via la rue du Cégep (voir plan). Entrer via la porte principale du CAP en suivant le trottoir, descendre un étage via les escaliers et se rendre au tourniquet d'accès du CAP.



Centre Julien-Ducharme

1671, chemin Duplessis

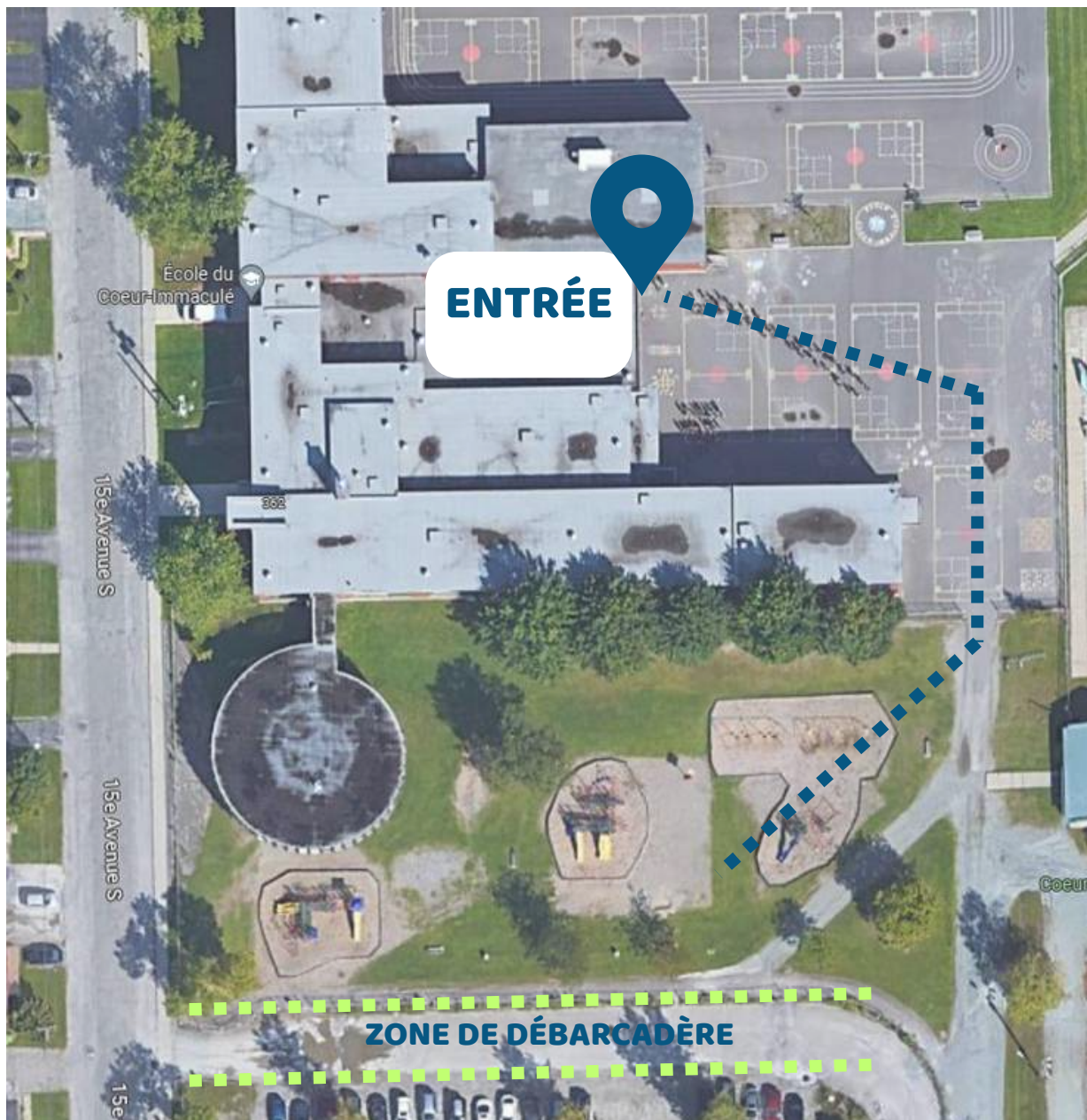
La zone de débarcadère se fait dans le stationnement de la rue Brûlotte.
Merci de vous stationner dans la zone indiquée.
Rendez-vous à la porte du gymnase (voir plan).



École Coeur-Immaculé

330, 15e Avenue Sud

Le débarcadère se fait dans le stationnement entre l'école et le Centre Entreprise Saint-Michel.
Empruntez le chemin qui mène à la cour d'école située à l'arrière de l'école
et dirigez-vous vers la porte désignée sur le plan.



École de la Montée, pavillon Le ber

940, Rue de la Sainte-Famille

Le stationnement se fait dans la zone de débarcadère des autobus via la rue Alphonse-Laramée. L'entrée se fait via la porte 7, qui donne dans les gymnase, près du terrain de basketball.



Loisirs
Fleuri-Est

École Des Avenues

1970, rue Galt Est

Sites offert seulement lors de la 7e semaine.

Le stationnement se fait dans le stationnement accessible via la rue Papineau. L'entrée est situé au fond de la cours du pavillon Laporte.



École Desranleau

1970, rue Galt Est

Le débarcadère se fait dans le stationnement de l'école.
Suivez le chemin pour contourner l'école par le bas et accéder à la cour d'école.
La porte est située du côté des gymnases (voir le plan)



École La Samare

3000, rue du Chalumeau

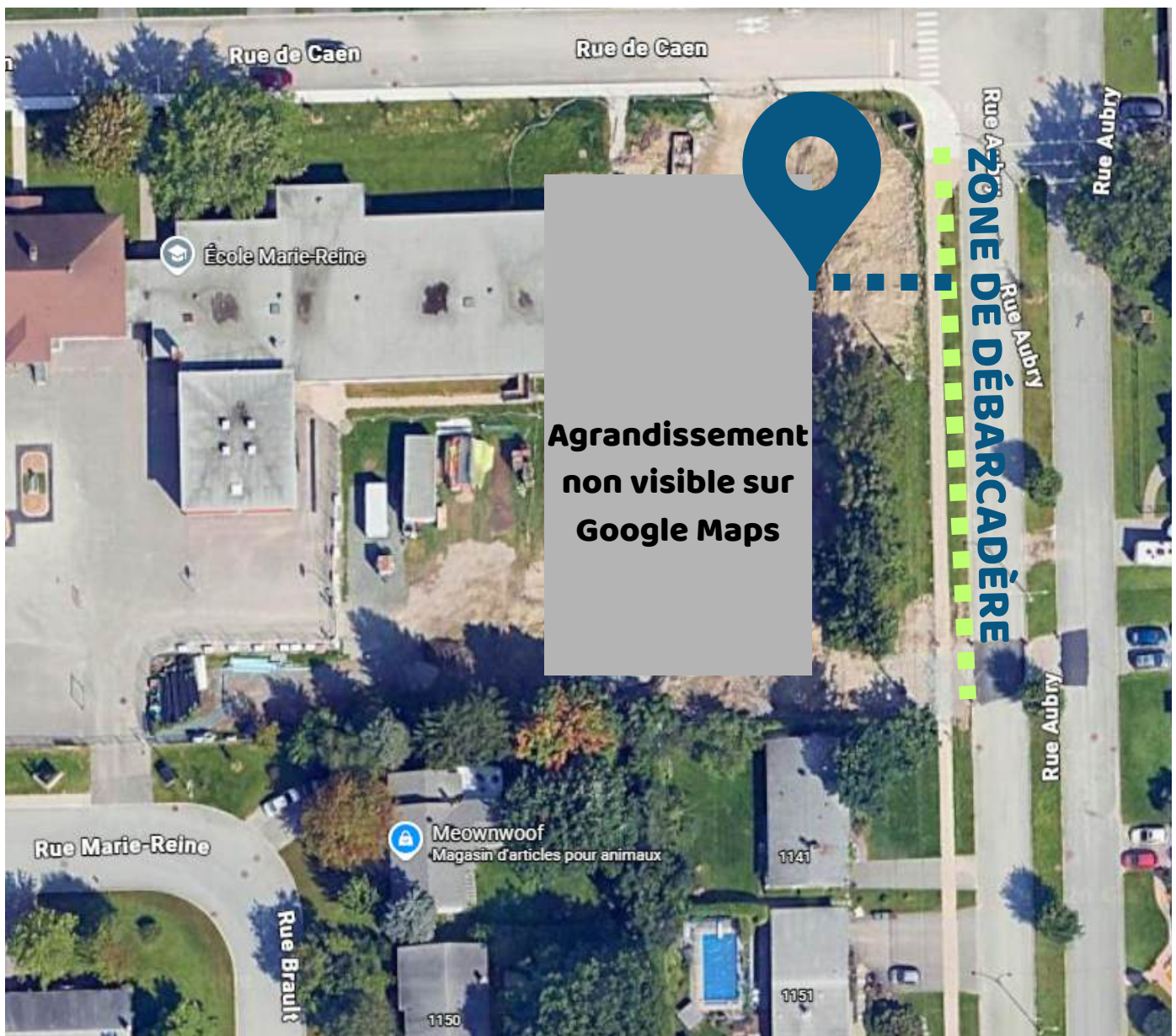
Le débarcadère se fait dans le stationnement de l'école. Suivez le chemin le long de la rue de l'Érablière pour vous diriger vers l'entrée qui se fait par la porte du gymnase sur le côté de l'école.



École Marie-Reine

976, rue de Caen

Le débarcadère se fait dans la rue Aubry ou la rue de Caen selon la signalisation en place. L'entrée se fait par la porte du gymnase sur le côté de l'école, accessible via la rue Aubry.



École Pie-X-de l'Assomption. pavillon Pie-X

565, rue Triest

Le débarcadère se fait dans la rue De la Bruère, tout en respectant l'affichage en vigueur.
L'entrée se fait sur le côté du gymnase, au fond de la cours d'école.

